

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 16 FEVRIER 2012**

N°4 :

OBJET : Communication


Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 24 MAI 2012

Présents :

Conseil général du Doubs

M. Claude JEANNEROT, Président
M. Jacques BREUIL, Vice-Président
M. Rémy NAPPEY, Vice-Président du Conseil général du Doubs

Etat

M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

Ville d'Arc et Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Ville de Salins les Bains

M. Claude JOURDANT, Maire

Electricité de France

M. Bertrand SUCHET, Délégué Régional

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

Représentants du personnel de l'EPCC

M. Daniel BLONDEY, responsable technique

M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

Pouvoirs :

M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT

M. Patrick RONOT a donné un pouvoir non nominatif, attribué à M. Jacques BREUIL

M. Jean-Pierre GURTNER a donné à un pouvoir non nominatif, attribué à M. Antoine BREHARD

M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué à M. Renaud TRIPET

Absents excusés :

M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs

M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline Royale

M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Vu les statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans approuvés par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2009,

Vu l'article 9, notamment l'alinéa 9, des statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans,

Marché imprimerie de plus de 50 000 euros

L'EPCC Saline Royale dans le cadre de ses multiples activités fait appel à des imprimeurs pour répondre à différents besoins (dépliants, pochettes, billets d'entrée, cartons d'invitation, affiches...).

Ce marché à bons de commande, avec un attributaire par lot, est passé sans minimum mais avec des maximums. Il sera passé pour une durée d'un an.

Les différents lots prévus, ainsi que les montants estimatifs sont les suivants :

- Lot 1 : impression affiches format 120 x 176 cm : maxi de 14 000 € H.T. par an
- Lot 2 : impression billets d'entrée : maxi de 7 000 € H.T. par an
- Lot 3 : autres impressions : maxi de 56 500 € H.T. par an

Les offres reçues seront appréciées pour chacun des lots au regard des critères de jugement suivants :

- Le prix au regard du bordereau de prix renseigné (40 %)
- La disponibilité et la réactivité des opérateurs économiques [délais d'impression et de livraison, calendrier annuel des ouvertures et fermetures durant l'année] (20 %)
- La qualité des prestations proposées au regard des exigences techniques minimales imposées (40 %)

Il est proposé au Conseil d'Administration, conformément à la délégation de compétences, d'autoriser la Directrice à lancer, passer, exécuter le présent marché dans les conditions définies supra.

Vote à main levée :

Membres : 18

Pour : 18

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

AUTORISE à l'unanimité la Directrice à lancer, passer, exécuter le présent marché dans les conditions définies supra.



Le Président

Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 24 MAI 2012